

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER



INFOLIVE SPECIAL

PRODUITS PHYTOSANITAIRES UTILISABLES PAR LES OLÉICULTEURS PROFESSIONNELS

Substance active	Utilisation	Spécialités commerciales	Dose d'emploi	DAR	ZNT	DRE	Remarques
<i>Bacillus thuringiensis</i>	Teigne	Bacivers, Dipel DF, Delfin Bactospeine, Biobest BT, Scutello, Xentari	50 g/hl	3 j	5 m	48 h 6h	AB
Cuivre (sulfate, oxychlorure, hydroxyde, oxyde)	Œil de paon	Nombreuses spécialités	Différente selon les spécialités*	3 à 21 j *	Différentes selon les spécialités*		AB Limité à 6 kg de Cu métal / ha / an
deltaméthrine	Mouche	Decis Protech, Pearl Protech, Split Protech	0,083 l/hl	7 j	50 m	6 h	Limité à 3 applications / an
diméthoate	Mouche	Rogor PIPC 400 Danadim Progress	0,075 l/hl	28 j	5 m	48 h	Larvicide – traitement curatif Limité à 2 applications / an
flazasulfuron	Anti-germinatif	Katana, Flazavigne, Katamiss	200 g/ha	150 j	10 m		1 application / an au printemps sur culture installée
fluazifop-p-butyl	Défanant	Fusilade X2	1 à 3 l/ha *	21 j		48 h	Efficace sur graminées
glufosinate- ammonium	Défanant	Basta F1, Tresor, Glufo+, Basta Pro	5 l/ha	3 j	5 m		Efficace sur herbes annuelles – sur culture installée
glyphosate	Défanant	Nombreuses spécialités	Différente selon les spécialités et la cible*	3 j		24 à 48 h *	Limité à 3 applications / ha / an
fenoxycarbe	Cochenille	Insegar, Precision	40 g/hl	14 j	5 m	6 h	Larvicide
krésoxim-méthyl	Œil de paon	Stroby DF	20 g/hl	30 j	5 m	6 h	1 application conseillée / an en fin d'été
lambda-cyhalothrine	Mouche, Teigne, Pyrale, Otiorrhynque	Karaté Zéon Karaté Xpress, Pool	Différente selon les spécialités et la cible*	7 j 7 j	20 m 5 m	48 h	Limité à 2 applications / an
mancozèbe	Œil de paon	Dithane Néotec	210 g/hl	21 j	5 m	48 h	Préventif - Limité à 2 applications / an
oxyfluorène	Anti-germinatif	Goal 2E	6 l/ha	90 j	20 m	24 h	Larvicide - Limité à 1 application / an
pyriproxifène	Cochenille	Admiral Pro	0,030 l/hl		5 m	24 h	Limité à 1 application / an
spinosad	Mouche	Syneis appât	1,2 l/ha	7 j	5 m	6 h	AB Traitement localisé préventif Limité à 4 applications / an
thiachlopid	Mouche	Calypso	0,025 l/hl	14 j			Larvicide – traitement curatif Limité à 2 applications / an

AB : autorisé en agriculture biologique

* se reporter aux préconisations du fabricant (étiquette) DAR : Délai avant récolte

ZNT : Zone Non Traitée DRE : Délai de rentrée

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé de l'Olivier. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi. * Liste établie à partir de la base e-phy du ministère de l'agriculture

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER